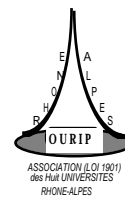


Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

Maurice COMTE

Inscrits en Licence en Droit trois ans après

Poursuite d'études des étudiants
inscrits en Licence en Droit - 1990/91



Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

**Inscrits en Licence en Droit
trois ans après**

**Poursuite d'études des étudiants inscrits
en Licence en Droit en 1990/91**

Étude réalisée pour l'OURIP par :

Maurice Comte (OURIP & Université Lumière Lyon 2)

Etude n° 96- 17

Sommaire

• INTRODUCTION.....	1
1. Objectifs.....	1
2. Principes méthodologiques.....	1
1. QUE DEVIENNENT LES INSCRITS EN LICENCE EN DROIT ?.....	3
1. Niveau maximum obtenu à la date de l'enquête (mars 1994).....	3
2. Estimation des niveaux réellement obtenus lors de l'insertion professionnelle.....	5
3. Nombre d'inscriptions.....	7
4. Itinéraires.....	10
2. QUI OBTIENT QUOI ?.....	13
1. Distribution par sexe.....	13
2. Retard en licence.....	13
3. Les retards dans le cursus.....	15
4. Mention au bac.....	16
5. Série de bac.....	16
3. CIRCULATION DES ETUDIANTS.....	19
1. Vue d'ensemble.....	19
2. Qui sont les étudiants terminant leurs études hors de la sphère universitaire Rhône-Alpes ?.....	20
• CONCLUSION.....	23
1. Une typologie.....	23
2. Les principales caractéristiques des types.....	25
• INTITULE DES DERNIERS DIPLOMES D'INSCRIPTION.....	31
• Troisièmes cycles obtenus.....	31
• Troisièmes cycles non encore obtenus.....	31
• Diplômes de second cycle non encore terminés autres que la licence ou la maîtrise de Droit.....	31
• TABLE DES MATIERES.....	32

1. Objectifs

L'OURIP a suivi sur plusieurs années les étudiants d'une cohorte de nouveaux inscrits en première année de DEUG¹. Quoique menée sur trois, voire quatre ans, elle ne pouvait fournir un descriptif détaillé du devenir des étudiants : en effet, le cursus des étudiants est loin d'être linéaire, redoublement, doubles diplômes, interruptions transitoires sont nombreux. L'allongement important de la durée d'observation pose de nombreux problèmes de fiabilité, de délai etc.

Aussi, nous nous proposons de faire une seconde étude, non directement reliée à la première, mais la complétant. Cette étude suit sur plus de trois années les étudiants **inscrits en licence en Droit pour la première fois en 1990/91** ("nouveaux inscrits"), avec un double objectif :

- **descriptif** : dresser un tableau assez complet de leur itinéraire au cours des trois années suivantes, jusqu'à l'insertion professionnelle pour certains d'entre eux (partie 1) ;

- **analytique** :

- identifier et quantifier les facteurs associés à tel ou tel type de comportement en matière de poursuite d'études (partie 2) ;

- mieux comprendre la circulation des étudiants au sein du système universitaire rhônalpin ou en dehors (partie 3).

2. Principes méthodologiques

Définition de la population étudiée : étudiants inscrits pour la première fois en licence en Droit en 1990/91, dans une Université de Rhône-Alpes.

Il y avait 1329 étudiants (sur un total de 1585 inscrits) qui étaient de nationalité française et en formation initiale. Parmi ceux-ci, 1076 étaient inscrits pour la première fois et ont été interrogés. L'échantillon comprend 493 étudiants qui ont répondu à l'enquête ; il a été redressé à partir d'une étude des facteurs de non-réponse.

¹ Maurice Comte, 1992, Réussite et échec à l'Université, OURIP. Une actualisation de cette étude sera publiée fin 1996.

Mode d'emploi des tableaux

Le commentaire des tableaux suit toujours la même règle :

- les chiffres correspondant à une valeur très supérieure à la moyenne sont en gras.
- les chiffres correspondant à une valeur très inférieure à la moyenne sont soulignés.

Du fait des arrondis, certains totaux peuvent différer légèrement de 100%.

1. QUE DEVIENNENT LES INSCRITS EN LICENCE EN DROIT ?

Les parcours des étudiants sont assez complexes ; plusieurs indicateurs convergents sont nécessaires pour les décrire avant de pouvoir esquisser l'image des itinéraires les plus caractéristiques. Nous utiliserons en particulier le niveau maximum apparent obtenu en fin de période et le nombre d'inscriptions.

1. Niveau maximum obtenu à la date de l'enquête (mars 1994)

L'indicateur retenu ici est celui du niveau maximum ("bac" suivi du niveau exprimé en années obtenues après le bac) obtenu au cours de la période d'observation ; pour certains étudiants qui sont encore en poursuite d'études en 1994, il ne s'agit pas du niveau maximum qu'ils atteindront lors de leur insertion professionnelle.

Le tableau ci-dessous retrace le déroulement d'un cursus idéal.

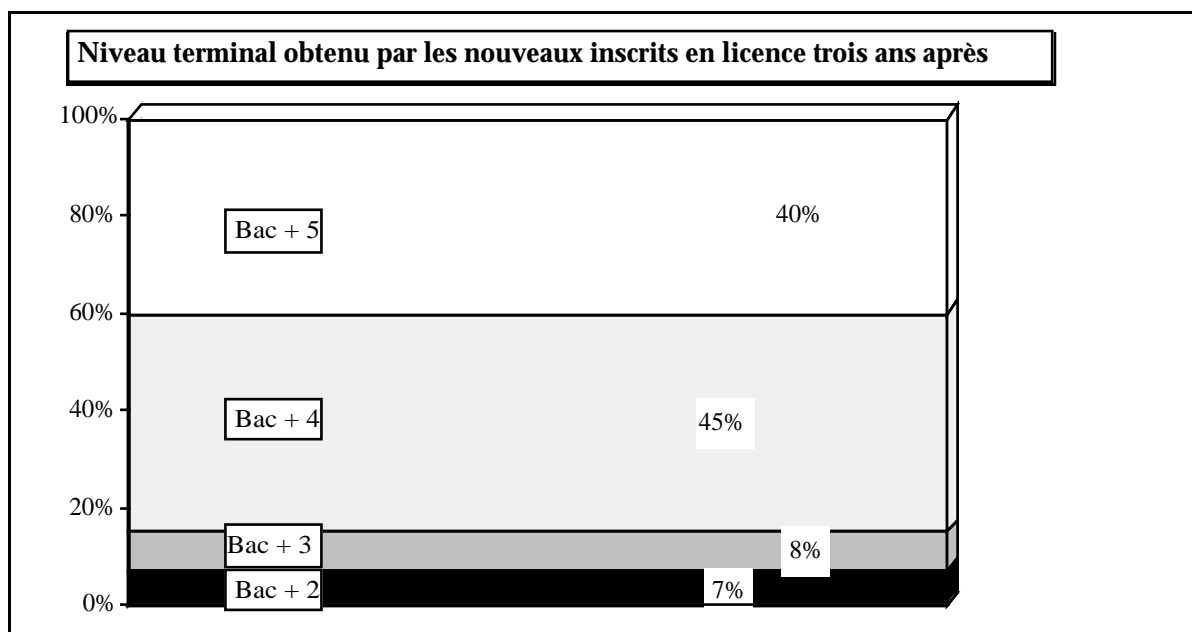
Année	Niveau obtenu
1990/91	licence
1991/92	maîtrise
1992/93	3 ^o cycle court
1993/94	insertion/inscrit 3 ^o cycle long

A la date de l'observation, les étudiants qui ont réussi chaque année sont, soit dans un troisième cycle long (DEA, doctorat), soit en insertion professionnelle. Les autres sont encore inscrits, en deuxième ou troisième cycle.

Niveau obtenu, études terminées ou non

En raison du nombre important d'étudiants encore en études, nous avons ajouté aux réussites les étudiants ayant obtenu le concours d'entrée au certificat préparatoire à la profession d'avocat ou entrés à l'école nationale de la magistrature. A la fin de la période d'observation, en ne retenant que les nouveaux inscrits en licence, 85% ont obtenu un niveau supérieur ou égal à la maîtrise. Le rendement global du second cycle est donc élevé.

Niveau terminal obtenu par les nouveaux inscrits en licence	
Bac+2	7
Bac+3	8
Bac+4	45
Bac+5	40
Total	100



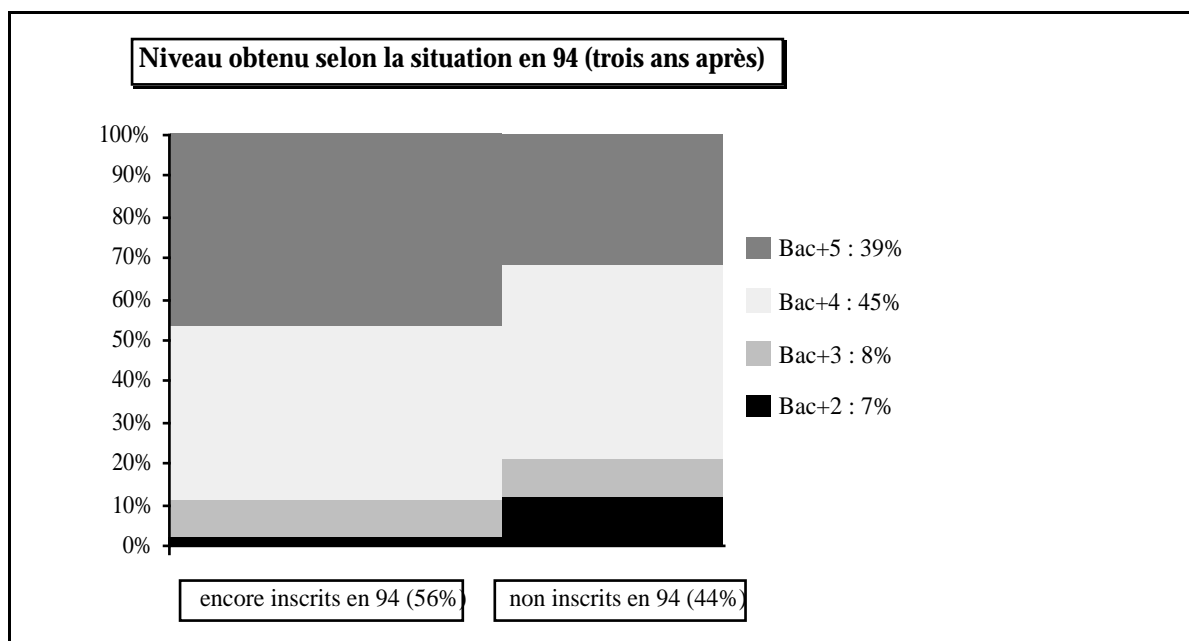
Si l'on compare à la population des redoublants ou triplant en licence, le résultat des nouveaux inscrits est supérieur : ils sont 85% à obtenir un niveau 4 ou 5 contre 61%.

Comparaison des niveaux obtenus par les nouveaux inscrits et les redoublants/triplants		
Niveau obtenu	nouveaux inscrits	redoublants/triplants
Bac+2/+3	15	39
Bac+4/+5	85	61
Total	100	100

Situation au bout de 3 ans et demi d'observation (5 ans pour les concours)

Comme nous l'avons mentionné, les niveaux ainsi observés ne sont pas "définitifs", puisque **plus de la moitié** des étudiants (56%) sont encore inscrits. Parmi ceux-ci, on note la proportion importante qui poursuit des études à un niveau élevé : 50 sur 56 ont déjà un niveau supérieur ou égal à la maîtrise.

Situation	non inscrits en 94	encore inscrits en 94	Ensemble
Bac+2	5	1	7
Bac+3	4	5	8
Bac+4	21	24	45
Bac+5	14	26	39
Total	44	56	100



2. Estimation des niveaux réellement obtenus lors de l'insertion professionnelle

Le niveau auquel s'inséreront les étudiants encore inscrits n'est pas connu faute d'un recul suffisant. Moyennant quelques hypothèses plausibles, nous allons en fournir une estimation.

Bases des estimations

La probabilité d'obtenir un ou plusieurs niveaux supplémentaires dépend très largement du niveau d'inscription en 1993 et du cursus antérieur.

- **Pour des titulaires de Bac+4** encore inscrits en 1994 (24%), tout dépend de leur niveau d'inscription en 1994 :

- 42% sont inscrits en DESS ou DEA; les taux de réussite élevés à ces diplômes font qu'ils les obtiendront pour la plupart en un ou deux ans ;

- 38% sont inscrits au concours ENM ou CFPA et ne l'ont pas obtenu au cours des deux années suivantes ; ils resteront au niveau maîtrise ;

- 20% sont inscrits dans un diplôme *inférieur ou égal à la maîtrise* qui peut être considéré comme une spécialisation de maîtrise. Compte-tenu de leur retard à l'issue de ce diplôme et de la sélection à l'entrée, très peu intégreront un 3^e cycle.

- Il est plus difficile de chiffrer les résultats potentiels des *inscrits aux niveaux inférieurs*, puisqu'il s'agit d'étudiants ayant deux ou trois ans de retard acquis en second cycle. Toutefois, les estimations touchant des effectifs faibles ont peu d'influence sur le résultat final.

- Bac+3 : ceux qui sont inscrits en maîtrise (18/21) pourraient la finir;

- Bac+2 : ils ne dépasseront pas le niveau licence (6/6).

Niveaux qu'obtiendront les étudiants encore inscrits

En appliquant ces règles, les étudiants encore inscrits en 1994 devraient avoir les niveaux suivants au moment de leur insertion professionnelle.

Niveau que devraient obtenir les étudiants encore inscrits selon leur niveau d'inscription en 93/94					
Niveau obtenu	Inscrits	dont devant obtenir le niveau			
		Bac+2	Bac+3	Bac+4	≥ Bac+5
Bac+2	1	0	1	0	0
Bac+3	5		1	4	0
Bac+4	24			14	10
Bac+5	26				26
Total	56	0	2	18	36

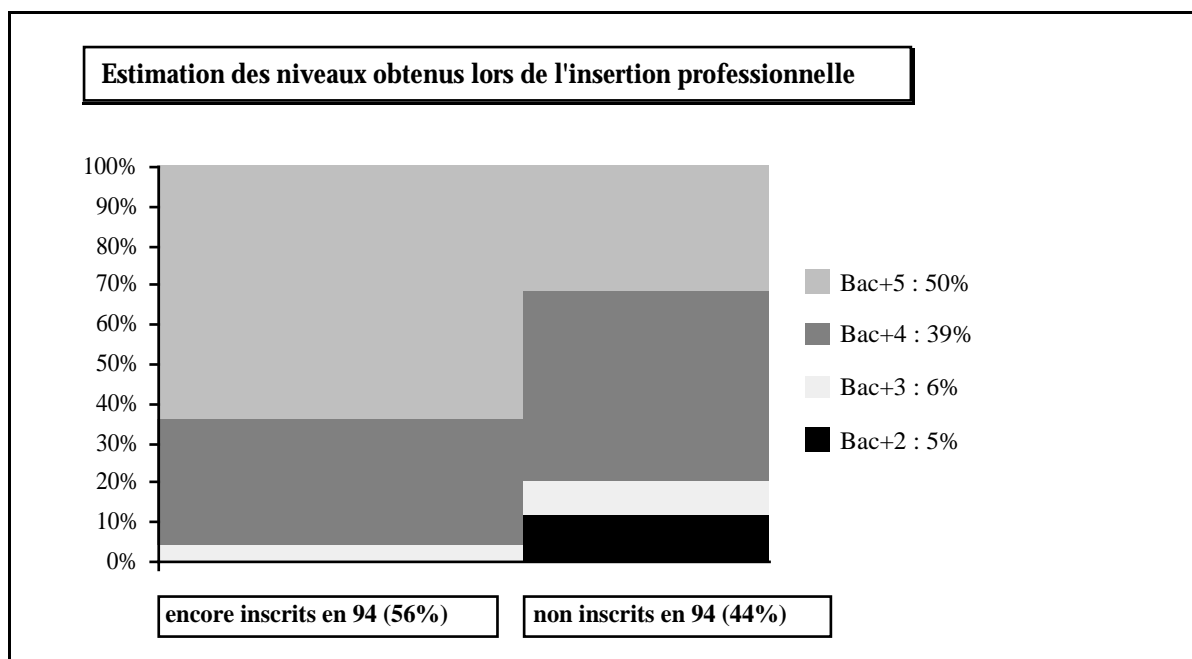
Tableau d'ensemble des niveaux obtenus

En ajoutant les niveaux acquis par ceux qui ont arrêté leurs études, on obtient le tableau définitif (estimé), fournissant pour 100 étudiants nouveaux inscrits le niveau terminal obtenu au moment de l'insertion.

	Ensemble des étudiants % devant obtenir le niveau			
	Bac+2	Bac+3	Bac+4	≥ Bac+5
encore inscrits (estimation)	0	2	18	36
ayant arrêté leurs études	5	4	21	14
Total	5	6	39	50
effectifs inscrits en licence en 90/91	45	54	351	450

Sur 100 étudiants inscrits pour la première fois en licence, 50 s'inséreront sur le marché du travail avec un niveau supérieur ou égal à Bac+5, 39 avec une maîtrise et 11 avec un niveau inférieur ou égal à la licence.

L'espérance de niveau pour un étudiant inscrit pour la première fois en licence est particulièrement élevé : le niveau moyen est de Bac + 4,34 années (Bac + 4,05 années en AES où 35% seulement atteignent Bac+5 ou plus).

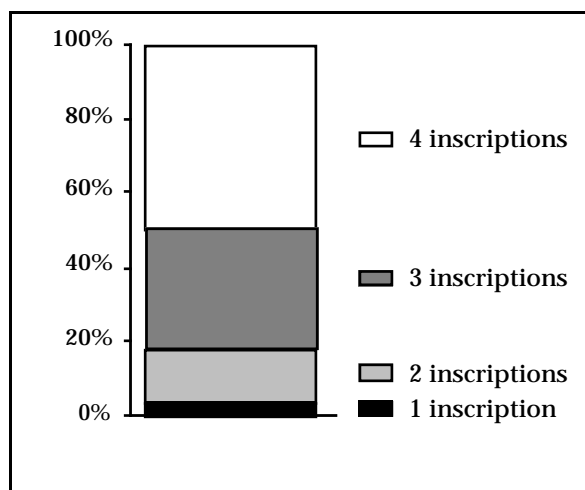


3. Nombre d'inscriptions

Le nombre d'inscriptions donne une idée de la *durée de présence* dans le cursus. L'information complète la précédente, en indiquant les durées de cursus par niveau de sortie (quand il est disponible) et leur rapport à la durée idéale. Toutefois cet indicateur ne dit rien sur les conditions de sortie (échec ou réussite, ou plus généralement volontaire/involontaire) ².

Distribution du nombre d'inscriptions

Nombre	%
1	4
2	14
3	33
4	49
Total	100



Le mode correspond à 4 années d'études.

² Un indicateur de ce type est utilisé dans notre enquête d'insertion professionnelle.

Tels quels ces chiffres sont difficiles à interpréter :

- d'un côté il tend à être sous-estimé : certains étudiants encore inscrits sont susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de 1993³ ;
- de l'autre, les 56% d'étudiants qui étaient encore inscrits en 1994, n'ont pas tous à leur actif quatre inscriptions. Certains ont interrompu provisoirement leurs études le plus souvent pour effectuer leur service militaire.

Le décalage entre le nombre d'inscriptions et les niveaux acquis

Précisons ce point en comparant le nombre d'inscription aux **niveaux supplémentaires acquis** : si tous les étudiants avaient réussi chaque année, le nombre de niveaux supplémentaires acquis par les étudiants serait exactement équivalent au nombre d'inscriptions. On obtient ainsi le tableau de la structure des retards.

Retards (en années)				
selon le niveau maximum obtenu et le nombre d'inscriptions				
Niveau supplémentaire acquis Niveau maximum obtenu Nombre d'inscriptions	0 Bac+2	1 Bac+3	2 Bac+4	3 ≥ Bac+5
1	1	0		
2	2	1	0	
3	3	2	1	0
4	4	3	2	1

Lecture : avec 4 inscriptions et un seul niveau supplémentaire acquis (la licence), un étudiant a accumulé un retard de trois ans en deuxième cycle).

A l'aide de cette grille, on peut lire le tableau construit sur la base des estimations précédentes. En toute rigueur, il aurait fallu distinguer les étudiants ayant obtenu un niveau Bac+5 et ceux acquis un niveau supérieur (poursuite d'études en doctorat) : ces derniers sont en effet faussement crédités de un an de retard. Compte-tenu de leur faible effectif, nous n'en tiendrons pas compte.

Inscriptions et niveaux obtenus (estimés)					
Niveau supplémentaire acquis Niveau maximum obtenu Nombre d'inscriptions	0 Bac+2	1 Bac+3	2 Bac+4	3 ≥ Bac+5	Total
1	3	0	0	0	4
2	1	2	10	0	14
3	1	2	14	16	33
4	0	1	15	34	49

³ Il s'agit en fait d'une "ancienneté", la durée définitive n'étant pas connue pour ceux qui sont encore inscrits.

Que deviennent les inscrits en licence en Droit?

Total	5	6	39	50	100
--------------	---	---	----	----	-----

- Sous ces hypothèses, sur 100 étudiants inscrits en licence Droit en 1990/91 :
 - 26 (chiffres en gras) obtiennent leur niveau de sortie dans le délai normalement prévu ;
 - 74 ont pris du retard :
 - 53 d'un an (chiffres en italique) ;
 - 21 de deux ans ou plus.

Il s'agit d'un retard acquis en second ou troisième cycle ; il est le plus souvent dû à un (des) échec(s), mais peut aussi correspondre à une interruption provisoire d'études (inactivité, service militaire, etc.). Le pourcentage élevé tient pour une part au fait que les étudiants n'obtiennent pas (ou pas immédiatement) des concours, ou encore que ces concours sont d'un niveau inférieur ou égal au dernier diplôme qu'ils ont obtenu (par exemple : concours ENM passé par un étudiant ayant le niveau Bac+5).

4. Itinéraires

Bien qu'il soit un peu complexe, nous présentons un tableau d'ensemble des réussites et échecs successifs des étudiants, en incluant ceux qui sont encore en études à la date de l'enquête. Notons que certains étudiants quoique n'ayant pas réussi ou ne s'étant pas présentés à l'examen ont pu par ailleurs obtenir un concours.

Mode de lecture (certains écarts sont dus aux arrondis) :

R = réussite ; E = échec ; NC = non concerné (non inscrit)

Exemple (nombres encadrés) : pour 100 étudiants inscrits, 79 réussissent la licence la même année, dont 72 obtiennent la maîtrise l'année suivante et 41 un troisième cycle (plus rarement une seconde maîtrise) en 1992. 26 arrêtent leurs études, 16 continuent.

NB. Les très petits pourcentages sont mentionnés pour équilibrer le tableau.

Sur 100 étudiants nouveaux inscrits en licence en 1990/91, 79 réussissent et 21 échouent à leur première présentation à l'examen de licence.

Le destin de ces deux catégories est alors très différent :

- les premiers, si l'on excepte quelques abandons d'études et échecs ultérieurs (7/79), réussissent l'année suivante (72/79) leur maîtrise. En 1994, ils s'insèrent avec un DESS ou poursuivent des études pour obtenir un doctorat, un diplôme de grande école ou l'agrégation de l'enseignement secondaire. Le taux apparent (cf. première partie) d'obtention d'un troisième cycle est d'environ 58/79 (73%).

- les seconds

- pour une part, ils réussissent, assez bien après redoublement (13/21) et terminent pour l'essentiel leur maîtrise en 93, et poursuivent de manière assez importante en troisième cycle (7/13), soit 54%.

- parmi les 8/21 restant, la configuration la plus fréquente est l'abandon immédiat (4/8). 3% des étudiants restent cependant encore inscrits. Le taux apparent d'obtention d'un troisième cycle est de 7/21 (33%).

L'échec en licence se traduit ainsi par une réduction de plus de moitié de la probabilité d'obtenir un troisième cycle.

Que deviennent les inscrits en licence en Droit?

				Dont inscrits en 1994			
				R93	41	26	
				R92	72	11	
				E93	16	5	
				NC93	15		
				R93	2	1	
R91	79	E92	5	E93	1	1	
				NC93	2	0	
				R93	1	0	
				NC92	2	1	
				E93	1	0	
				NC93	0		
Inscrits en licence en 1990-91					R93	10	7
					R92	13	1
					E93	1	0
					NC93	1	
					R93	1	1
	E91	21	E92	3	E93	1	1
					NC93	1	0
					R93	1	1
					NC92	5	0
					E93	0	0
					NC93	4	0
	Total	100	100	100	99		56

2. QUI OBTIENT QUOI ?

Toute cette partie repose sur le seul indicateur disponible, le dernier niveau obtenu observable. Cet indicateur ne tient pas compte des niveaux acquis postérieurement à 1994 par les étudiants, sauf s'ils ont réussi un concours.

Les résultats ne sont donc pas directement comparables à ceux de la première partie qui fournissent un cadrage quantitatif plus exact. Compte-tenu des objectifs analytiques de cette partie ce décalage n'a que peu d'importance.

Les étudiants poursuivent plus ou moins leurs études, avec plus ou moins de succès. Il existe, en se limitant aux variables peu nombreuses disponibles dans le fichier, un certain nombre de prédicteurs des niveaux obtenus.

NB. La dernière colonne des tableaux intitulée "structure" fournit un descriptif de la population des nouveaux inscrits en licence pour chacune des variables utilisées.

1. Distribution par sexe

Niveau maximum obtenu en 94 selon le sexe							Structure
	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	concours	Total	%
homme	5	13	44	26	12	100	33
femme	6	6	39	33	16	100	67
Ensemble	6	8	41	31	14	100	100

- La population étudiée comprend une large majorité de femmes (67%).
- Les différences entre les cursus des hommes et des femmes ne sont pas significatives, sauf pour le niveau Bac+3 pour lequel les hommes sont sur-représentés.

2. Retard en licence

Pour comptabiliser le retard scolaire cumulé en licence, il suffit de comparer leur âge au moment de la première année de licence (1989/90) à l'âge idéal d'inscription. Ce retard a pu être acquis indifféremment au cours des études secondaires ou au cours du premier cycle (ou plus généralement après le bac).

- En licence, 37% des étudiants sont à l'heure, et 31% ont deux ans de retard ou plus.
- Les étudiants qui sont à l'heure ou en avance à leur entrée en licence sont nettement plus nombreux à obtenir le niveau 5 (42%) ou un concours (18%) et beaucoup moins nombreux à rester aux niveaux 2 et 3 (4%).

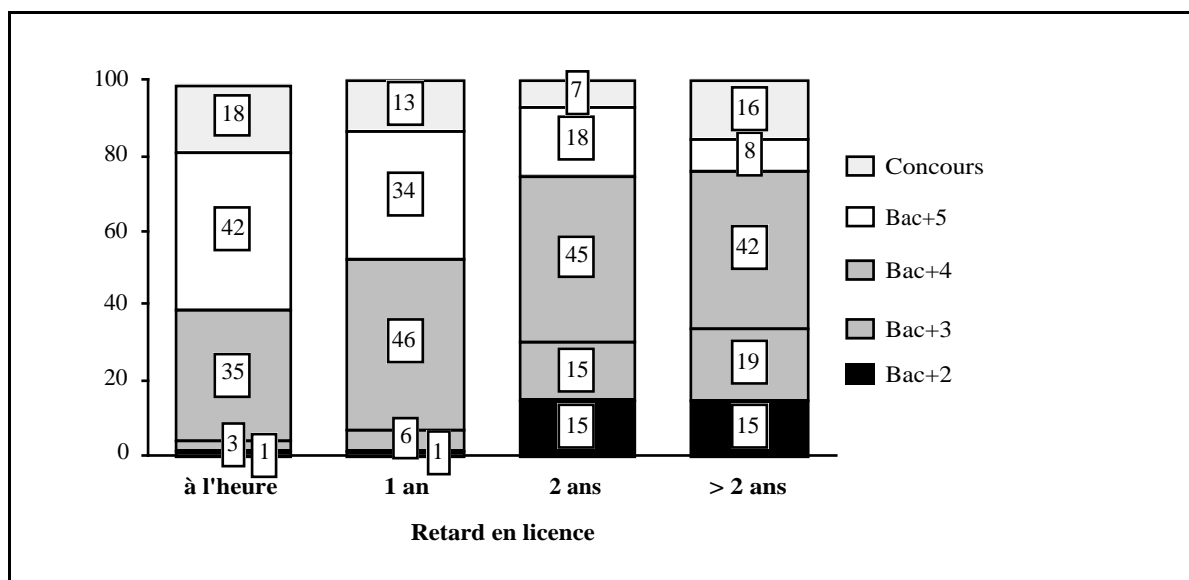
Niveau maximum obtenu en 94 selon le retard lors de l'inscription en licence							Structure
	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	concours	Total	%
à l'heure	<u>1</u>	<u>3</u>	35	42	18	99	37
1 an	<u>1</u>	6	46	34	13	100	31
2 ans	15	15	45	<u>18</u>	<u>7</u>	100	17
> 2 ans	15	19	42	<u>8</u>	16	100	14
Ensemble	6	8	41	31	14	100	100

• Il existe une forte liaison inverse entre le niveau maximum atteint et le retard en licence : le pourcentage restant au niveau 2 ou 3 atteint 7% pour ceux qui ont un an de retard, 30% pour ceux qui en ont deux, 34% au-delà.

• Inversement le pronostic d'obtention d'un niveau bac+5 est beaucoup plus favorable pour les étudiants sans retard en licence (42%) ou ayant un an de retard (34%), que pour les retards supérieurs (18 et 8%).

• Le pourcentage assez élevé (16%) d'étudiants obtenant un concours après un fort retard scolaire (> 2 ans) s'explique par le fait qu'il s'agit de concours de niveau peu élevé (catégorie B). Les étudiants à l'heure obtiennent des concours de catégorie A.

Retard en licence et niveau maximum obtenu



3. Les retards dans le cursus

Le retard des étudiants a-t-il été acquis au cours des études supérieures ou s'il était antérieur ? On peut construire un tableau croisant le retard au bac et le retard à l'inscription en licence, qui est en réalité un retard au DEUG.

Pour 100 étudiants primo-inscrits en licence, on observe que 37 sont "à l'heure", 31 ont un an de retard etc. Si l'on compare avec la situation au bac, on constate un sensible accroissement des retards puisque 62 étaient à l'heure ou en avance lors de leur bac et 30 avaient un an de retard. Ce retard n'est pas entièrement imputable à des échecs en DEUG : il correspond aussi à des arrêts provisoires, des réorientations etc.

Retard au bac et au DEUG : comparaison d'ensemble				
Retard (ans)	0	1	≥2	Total
au bac	62	30	8	100
en licence	37	31	32	100

Soit en croisant les deux séries de retard.

Retard en licence et au bac				
Retard en licence	0	1 an	≥2ans	Total
Retard au bac				
0	37	16	8	62
1 an	0	15	15	30
≥2 ans	0	0	8	8
Total	37	31	31	100

- La diagonale, soit 60 étudiants sur 100, est une bonne approximation du pourcentage des étudiants qui ont mis deux ans pour obtenir leur DEUG.

- Le taux d'obtention d'un DEUG "à l'heure" est de 60% (37/62) pour ceux qui n'avaient pas de retard au bac ; il tombe à 50% (15/30) pour ceux qui avaient un an de retard (au-delà, les chiffres ne sont plus significatifs).

- L'écart serait beaucoup plus important si on incluait les étudiants qui ne sont pas parvenus en licence (cf. "Réussite et échec à l'Université").

4. Mention au bac

Niveau maximum et mention au bac					
	≤ Bac+3	Bac+4	Bac+5	concours	Total
Oral /Passable	15,4	43,2	28,6	12,9	100
≥AB	9,1	37,3	35,4	18,1	100
Ensemble	13,7	41,6	30,4	14,3	100

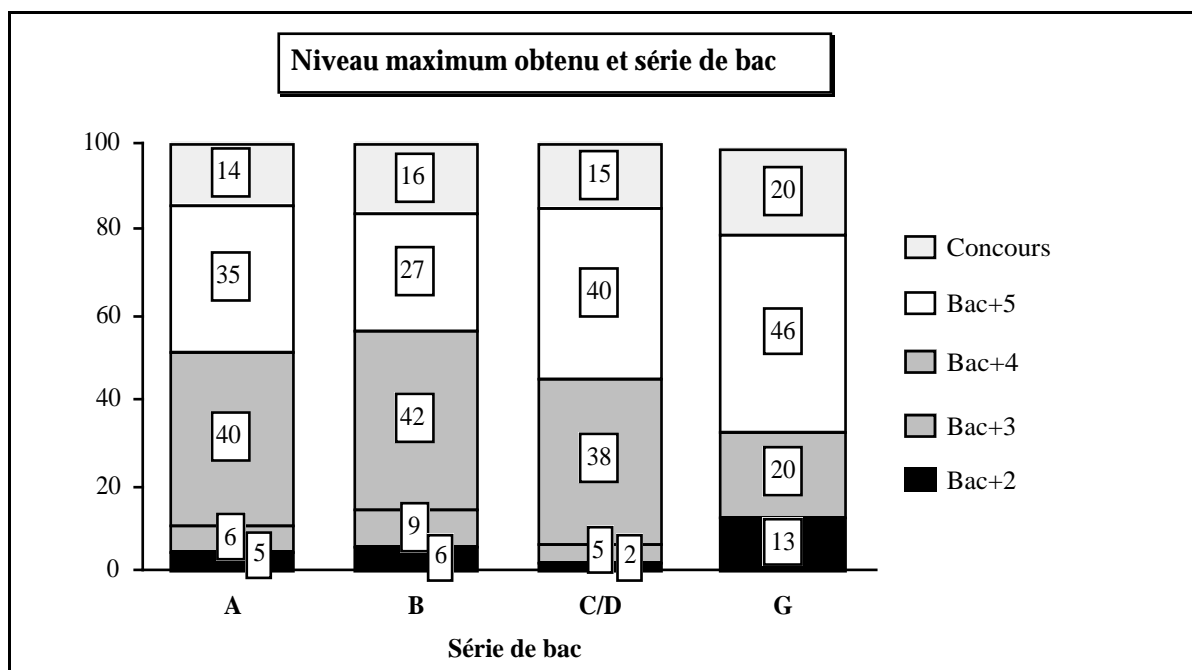
Une mention AB au Bac est un facteur favorable à l'obtention d'un niveau 5 ou d'un concours, sans que l'écart soit considérable.

5. Série de bac

Niveau maximum obtenu et série de bac						
Niveau max obtenu	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Bac+5	concours	Total
Série de bac						
A	5	6	40	35	14	100
B	6	9	42	27	16	100
C/D	2	5	38	40	15	100
G	13	20	46	20	0	99
Ensemble	6	8	41	31	14	100

- L'opposition entre les bac G et C/D est très forte. Les effets de sélection constatés en premier cycle se poursuivent dans le deuxième, à la fois sous la forme d'échec ou d'arrêt prématuré d'études (33% des G, 7% des C) et par un faible pourcentage d'obtention d'un 3^o cycle (20% contre 40%).

- Les bac A et B obtiennent des scores similaires à ceux des C/D, sauf pour les troisièmes cycles où leur proportion est un peu inférieure.



3. CIRCULATION DES ETUDIANTS

Les étudiants circulent au sein du système universitaire, entre les formations et entre les établissements. Nous étudions cette circulation en nous limitant à trois lieux d'observation :

- l'établissement d'obtention du DEUG ;
- l'établissement de primo-inscription en licence ;
- l'établissement où a été obtenu le niveau maximum ou le dernier niveau pour ceux qui sont encore inscrits.

Par ailleurs, nous effectuons l'observation au niveau de chaque établissement conçu comme une entité et au niveau de l'ensemble des établissements de Rhône-Alpes. Les chiffres de l'Université de Savoie correspondent à des effectifs faibles et doivent être interprétés avec prudence.

1. Vue d'ensemble

Au niveau de chacun des établissements

D'où viennent les nouveaux inscrits en licence ?

Université fréquentée en licence Etablissement de premier cycle	Grenoble 2 & Savoie	Lyon 2	Lyon 3	Saint- Etienne
même établissement	91	93	84	98
autre établissement	9	7	16	2
Total	100	100	100	100

• Le pourcentage d'étudiants venant d'autres établissements varie de 2% (Saint-Etienne) à 16% (Lyon 3) ; parmi ces 16%, 9 viennent d'autres établissements de la région Rhône-Alpes.

Où terminent-ils leurs études ?

On tente de répondre à la question : sur 100 étudiants inscrits en licence dans une Université donnée, combien termineront leurs études ailleurs ?

Université fréquentée en licence Termine ses études	Grenoble 2 & Savoie	Lyon 2	Lyon 3	Saint- Etienne
dans le même établissement	84	57	85	62
dans un autre établissement	16	43	15	38
Total	100	100	100	100

Le pourcentage est sensiblement supérieur à la moyenne pour Grenoble 2 et Lyon 3. Le pourcentage faible observé pour Lyon 2 ou Saint Etienne tient pour une bonne part du aux départs d'étudiants vers Lyon 3.

Au niveau de l'ensemble des Universités Rhône-Alpes

D'où viennent les nouveaux inscrits en licence dans une Université Rhône -Alpes ?

Type de flux	%
flux interne à chaque Université Rhône-Alpes	93
flux entre Universités Rhône-Alpes	4
établissement hors Rhône-Alpes	3
Total	100

- 93% des étudiants inscrits dans une Université en licence Droit ont réussi leur DEUG dans cette même Université ;
- 4% des étudiants ont réussi leur DEUG dans une Université de Rhône-Alpes et se sont inscrits en licence dans une autre Université de Rhône-Alpes ;
- les 3% restant sont tous des titulaires d'un DEUG Droit d'une Université française ne se situant pas en Rhône-Alpes.

Où terminent-ils leurs études ?

Type de flux	%
flux interne à chaque Université Rhône-Alpes	79
flux entre Universités Rhône-Alpes	12
établissement hors Rhône-Alpes	10
Total	101

- 79% des étudiants obtiennent leur dernier diplôme dans l'Université d'inscription de licence ;
- 12% vont dans une autre Université de la région Rhône -Alpes ;
- 10 % terminent dans une autre région.

L'ensemble rhônalpin enregistre ainsi un flux de sortie vers d'autres régions supérieur au flux d'entrée observé en licence d'étudiants venant d'autres localisations géographiques. Les flux de mobilités intra-rhônalpins très faibles au niveau de l'entrée en licence sont sensiblement plus élevés ensuite.

2. Qui sont les étudiants terminant leurs études hors de la sphère universitaire Rhône-Alpes ?

Le nombre d'étudiants entrant dans la sphère universitaire Rhône-Alpes est trop faible pour être étudié. Par contre, on dispose d'un échantillon plus important pour comparer les étudiants qui terminent leur diplôme hors de la "sphère universitaire Rhône-Alpes" à ceux qui terminent en Rhône-Alpes. Quoiqu'elle ne représente que 10% de l'ensemble, cette sous-population est d'un intérêt particulier pour comprendre le fonctionnement de la filière : le départ correspond-t-il plutôt à un public qui n'a pas pu accéder à une formation locale, ou à des choix d'orientation effectués par des étudiants ayant un bon parcours scolaire ?

Public jeune

Les étudiants de licence Droit selon le lieu de fin d'études et le retard à l'inscription en licence			
Lieu de fin d'études	U RA	autres établissements	Ensemble
Retard			
à l'heure	36	51	37
1 an	32	15	31
≥2 ans	31	33	32
Total	100	100	100

Les étudiants qui finissent leurs études hors de la sphère universitaire Rhône-Alpes sont plus souvent à l'heure (51% contre 36%) ; ils sont aussi nombreux à avoir un retard en licence supérieur ou égal à deux ans. Les sorties concernent donc des étudiants ayant un bon cursus, mais aussi, un nombre non négligeable d'étudiants passablement en retard.

Niveau de sortie plus élevé

Les étudiants de licence Droit selon le lieu de fin d'études et le niveau maximum obtenu			
Lieu de fin d'études	U RA	autres établissements	Ensemble
Niveau maximum obtenu			
Bac+2/3	15	5	14
Bac+4	43	24	41
Bac+5	28	56	31
concours	14	15	14
Total	100	100	100

Le taux d'obtention d'un niveau 5 par des "sortants" est très élevé (56%), contre 28% seulement pour ceux qui restent dans les URA.

En conclusion, les étudiants qui s'expatrient hors de la sphère universitaire Rhône-Alpes sont surtout de bons étudiants, au cursus rapide et obtenant un niveau élevé. Notons cependant qu'à niveau maximum égal (+5), ils ont un profil très similaire aux étudiants qui prolongent leurs études sur place en troisième cycle.

• CONCLUSION

Les éléments qui précèdent suggèrent que les parcours suivis par les étudiants dépendent à la fois de variables plutôt scolaires (retard scolaire, mention au bac) et de variables plutôt sociales (comportement des hommes et des femmes, situation familiale, origine sociale), ou duales (série de bac). Ce groupe restreint de variable a été soumis à une analyse factorielle, sur laquelle a été réalisée une typologie, qui résume à grands traits, nécessairement un peu caricaturaux, cinq "profils" d'étudiants.

1. Une typologie

La typologie bien que construite sans faire intervenir le niveau du diplôme terminal (estimé) obtenu en rend bien compte ⁴.

Deux groupes à caractéristiques scolaires inférieures à la moyenne

- **Bacheliers G.** Nettement plus âgés que la moyenne au moment du passage du bac, comprenant plus de garçons, un peu plus souvent mariés et issus de professions intermédiaires, ils atteignent un niveau moyen inférieur à la moyenne.

- **Femmes mariées.** Un peu plus jeunes que les précédents au moment du passage du bac, ils prennent du retard en premier cycle. On peut associer cela à des résultats également médiocres au bac, mais il s'agit cette fois d'un bac général (B surtout) et de jeunes femmes (85% contre 67% en moyenne), souvent de couches sociales modestes, **mariées**. L'importance de ce facteur ressort bien dans le fait que ce groupe contient aussi de bonnes bachelières (14% ont eu une mention \geq AB).

Un groupe "moyen"

Moyens. Ils sont à 75% titulaires d'un Bac B obtenu dans des conditions médiocres, mais avec un retard limité (d'ailleurs sensiblement aggravé par la suite); ce sont très souvent des garçons (75% contre 33% en moyenne), le plus souvent célibataires, comprenant un pourcentage un peu supérieur à la moyenne de cadres supérieurs.

Deux groupes à bonnes caractéristiques scolaires

- **Excellence scolaire féminine.** Ce sont plus souvent des jeunes femmes, qui ont obtenu à plus de 40% une mention \geq AB au bac, ont peu de retard dans leurs études, sont le plus souvent titulaires d'un bac A, célibataires et issues des professions intermédiaires.

- **Excellence scolaire et sociale.** Ce groupe ne diffère pas de manière très importante de la moyenne sur plusieurs critères: sexe (un peu plus de femmes), type de bac (un peu plus de bacheliers C), mais il cumule le plus grand nombre de mention AB et plus (56%) et d'élèves à l'heure au bac (98%). Il est composé à 80% d'enfants de cadres supérieurs.

⁴ Du point de vue technique, les niveaux projetés sur les 3 premiers axes sont sur la diagonale, ce qui signifie que l'obtention d'un niveau élevé est un mélange d'excellence scolaire (1^o axe) et de variables sociales favorisantes (origine sociale, sexe masculin, bac scientifique).

Si on met en relation cette typologie avec les niveaux maximum estimés, on obtient un tableau cohérent.

Type Niveau max. estimé	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
Bac+2/3	30	25	11	3	1	11
Bac+4	42	49	43	41	22	39
Bac+5	28	25	46	55	77	50
Total	100	100	100	100	100	101

L'excellence scolaire et sociale est nécessaire pour obtenir les meilleurs niveaux, comme le montre la "double excellence", dont les résultats sont nettement supérieurs à ceux de l'excellence scolaire, dont les résultats antérieurs (mention, retard) sont à peine inférieurs. Les orientations féminines vers le bac A, surtout pour les classes intermédiaires, semblent freiner les ambitions d'accès au niveau 5.

Le mariage précoce est soit une issue, soit un handicap pour des femmes à cursus médiocre, souvent originaires de professions intermédiaires.

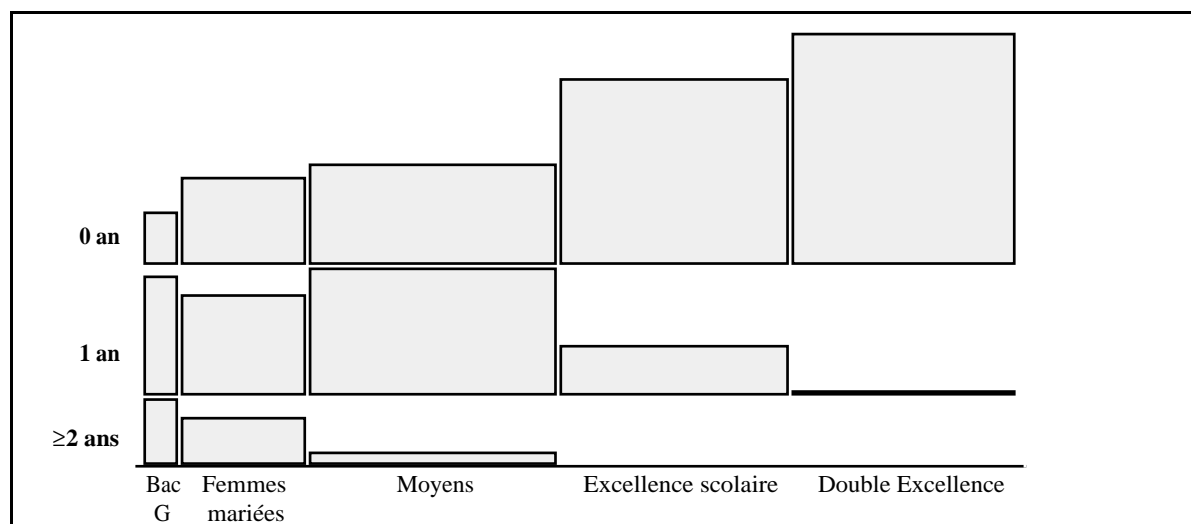
Enfin, le bac G est évité par les enfants de cadre supérieur (qui vont plutôt en B et se retrouvent ensuite dans la classe des "moyens") et cumule ainsi les handicaps, même si son niveau social moyen n'est pas inférieur à celui du type B.

Les tableaux du paragraphe suivant donnent le détail des similarités et différences les plus notables entre les catégories ainsi constituées. Notons qu'il n'existe pas de différence significative concernant le contenu de la formation et l'organisation des enseignements.

2. Les principales caractéristiques des types

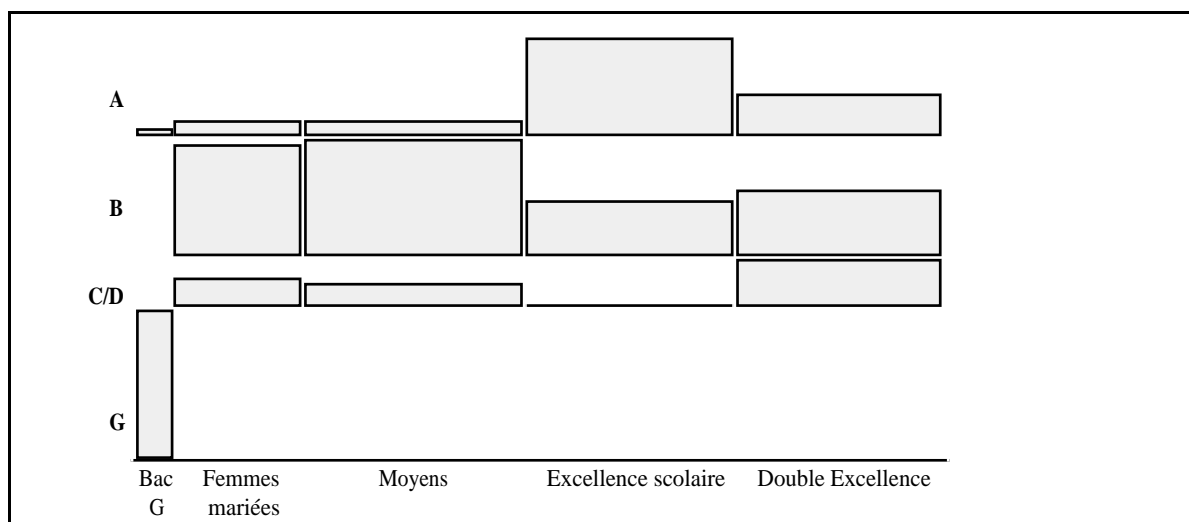
Retard au bac

Type Retard au bac	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
à l'heure	22	32	41	77	98	60
un an	49	41	53	23	2	32
deux ans	29	27	6	0	0	8
Total	100	100	100	100	100	100



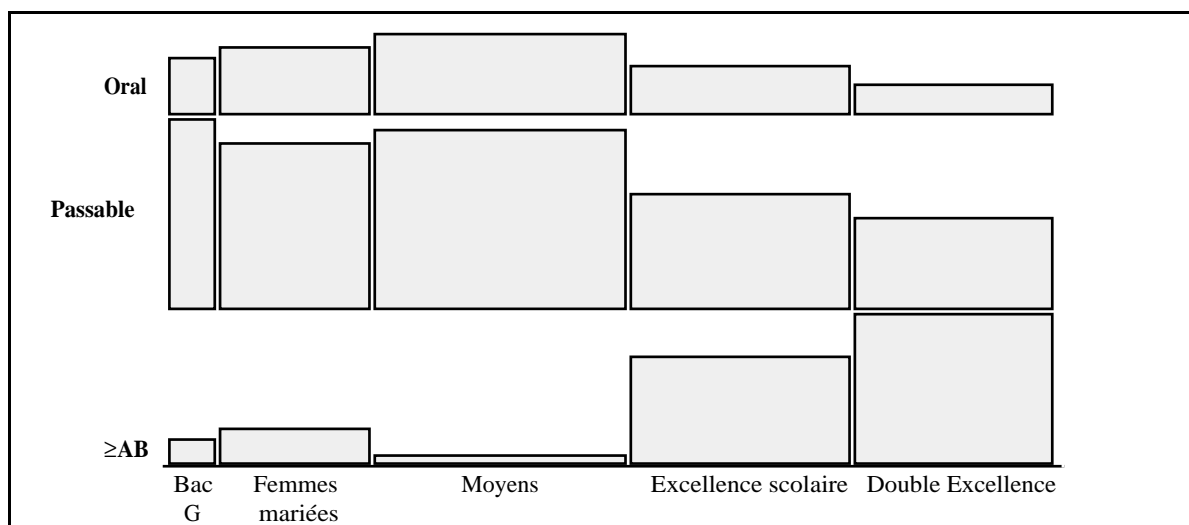
Série de bac

Type Série de bac	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
A	<u>3</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	64	27	27
B	<u>0</u>	73	75	<u>34</u>	42	53
C/D	<u>0</u>	17	15	<u>2</u>	31	15
G	97	0	0	0	0	6
Total	100	100	100	100	100	101



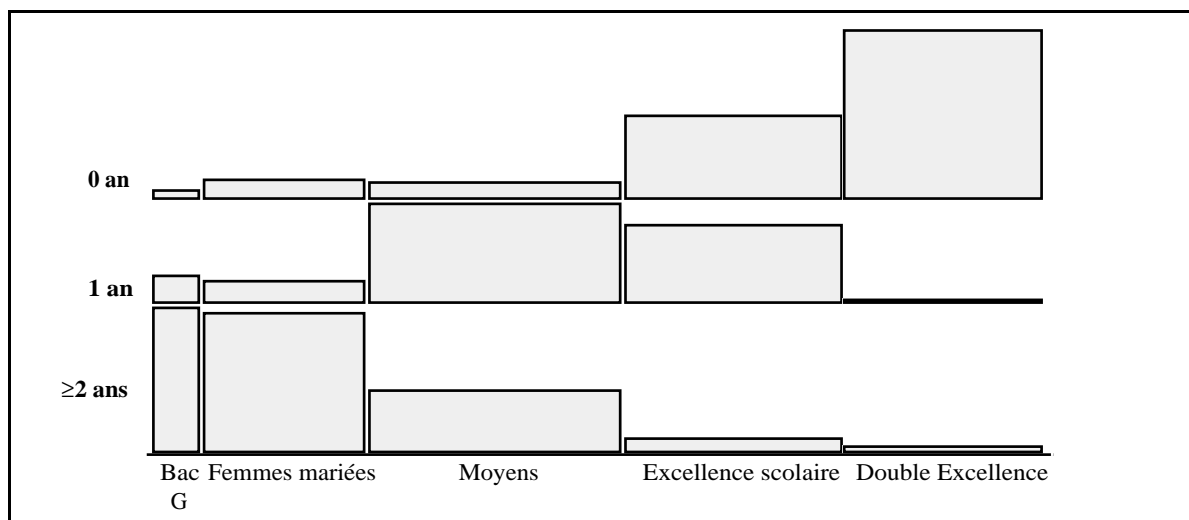
Mention au bac

Type Mention au bac	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
Oral	21	25	30	18	<u>12</u>	21
Passable	69	61	66	<u>42</u>	<u>33</u>	52
≥AB	<u>10</u>	<u>14</u>	<u>4</u>	40	56	27
Total	100	100	100	100	100	100



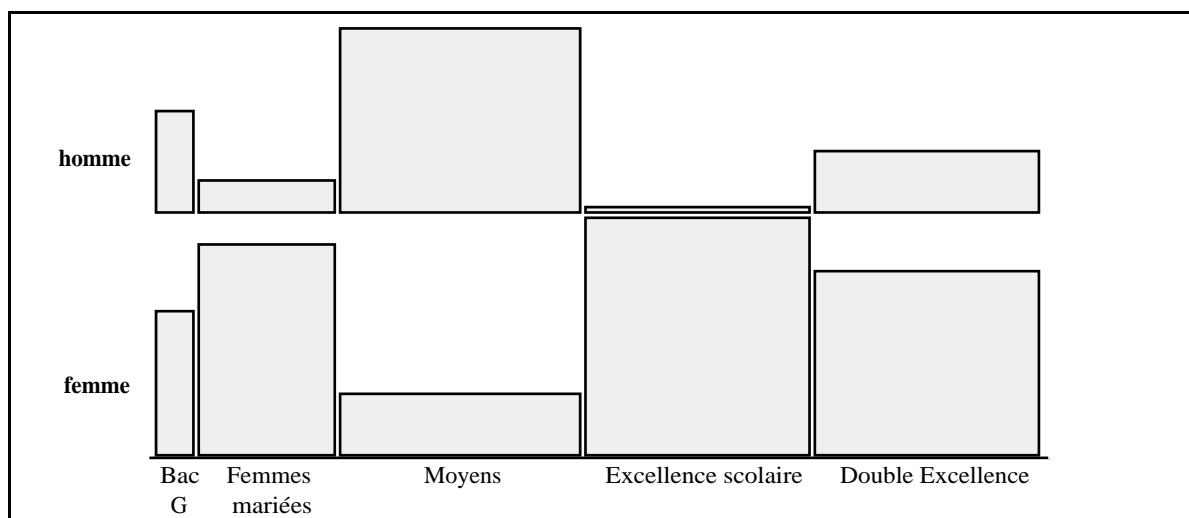
Retard en licence

Type Retard en licence	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
à l'heure	<u>5</u>	<u>10</u>	<u>9</u>	46	94	37
un an	15	<u>12</u>	57	45	<u>2</u>	31
deux ans et plus	80	78	34	<u>9</u>	<u>4</u>	32
Total	100	100	100	100	100	100



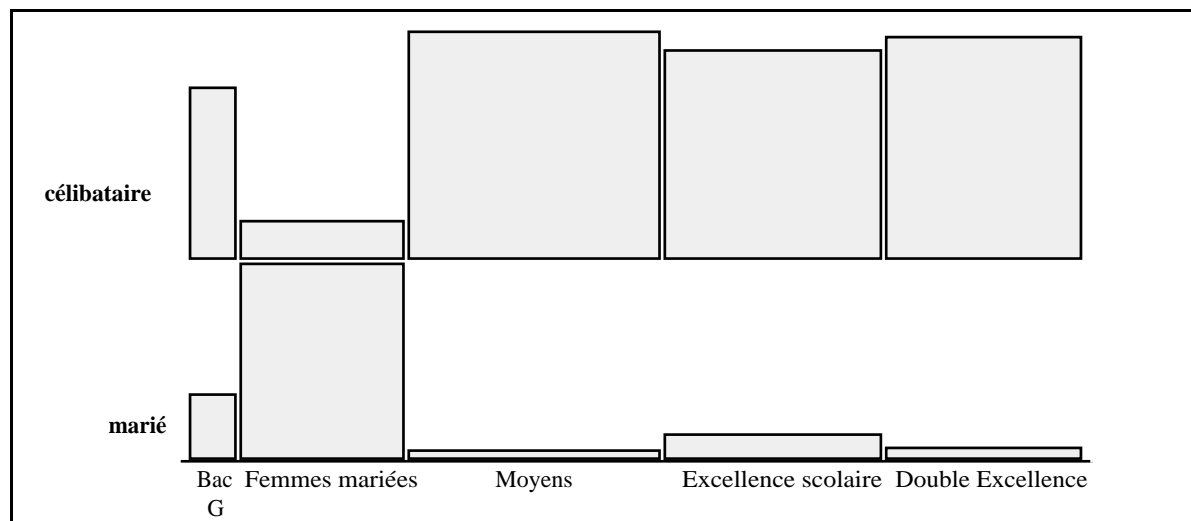
Sexe

Type Sexe	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
homme	43	15	75	3	25	33
femme	57	85	25	97	75	67
Total	100	100	100	100	100	100



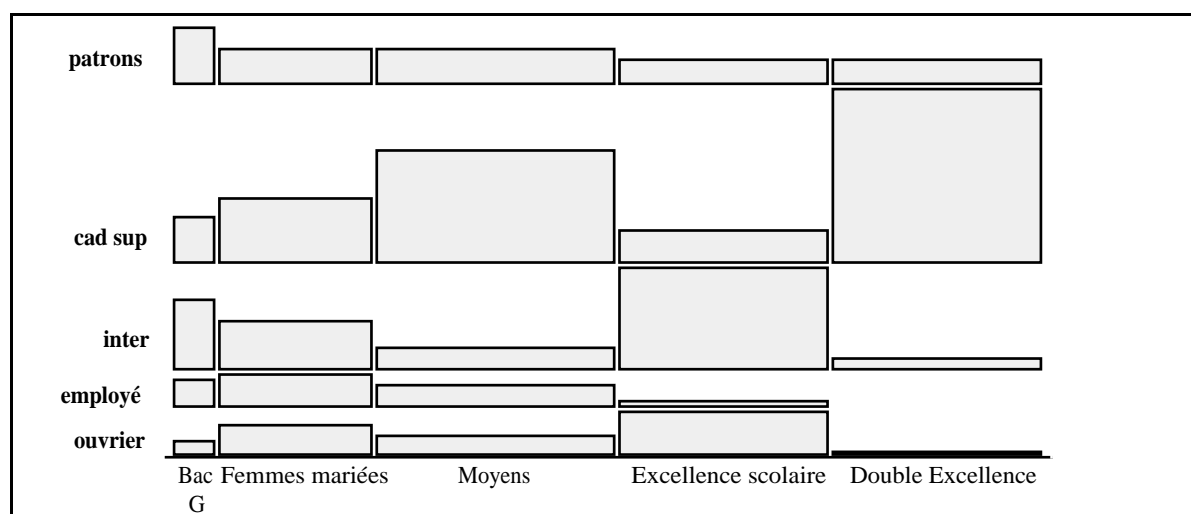
Situation de famille

Sit. familiale	Type	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
célibataire		73	16	96	89	95	78
marié		27	84	4	11	5	22
Total		100	100	100	100	100	100



Profession du père

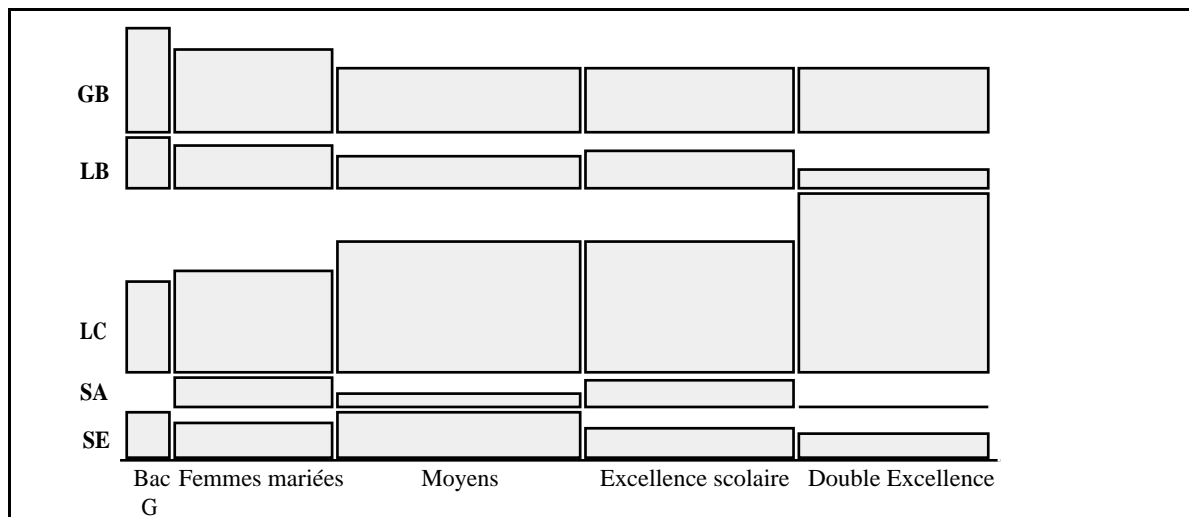
PCS du père	Type	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
patron		27	17	17	12	12	15
cadre sup.		22	30	53	16	80	45
prof. interméd.		33	23	11	48	6	22
employé		11	14	10	3		7
ouvrier		6	15	10	21	2	11
Total		99	99	101	100	100	100



Inscrits en licence AES trois ans après

Université d'inscription en licence

Université	Type	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
Grenoble 2		36	28	23	22	23	24
Lyon 2		17	15	12	13	<u>6</u>	12
Lyon 3		32	35	45	45	61	46
Savoie			10	4	9	<u>1</u>	5
Saint-Etienne		16	12	16	10	9	12
Total		101	100	100	99	100	99



Satisfait de l'accès à l'emploi

Satisfaction	Type	BacG	Femmes mariées	Moyens	Excell. scolaire	Double Excell.	Ensemble
très faible		12	17	10	11	15	13
faible		25	31	24	24	<u>14</u>	23
moyenne		32	19	35	37	<u>20</u>	29
bonne		17	19	22	22	33	23
très bonne		14	14	10	<u>6</u>	18	12
Total		100	100	100	100	100	100

• INTITULE DES DERNIERS DIPLOMES D'INSCRIPTION

• Troisièmes cycles obtenus

DESS DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE
DESS DE DROIT NOTARIAL
DEA ADMINISTRATION PUBLIQUE
DESS DROIT IMMOBILIER
DESS ECOLEC
DEA DROIT DE LA FAMILLE
DEA DROIT SOCIAL
DEA DROIT DES CONTENTIEUX
DESS DROIT DES ASSURANCES
DESS DROIT ET RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRISE

• Troisièmes cycles non encore obtenus

DEA ADMINISTRATION PUBLIQUE
DEA DROIT COMMUNAUTAIRE
DEA DROIT DE LA FAMILLE
DEA DROIT DES AFFAIRES
DEA DROIT DES CONTENTIEUX
DEA DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES
DEA DROIT PRIVE
DEA DROIT SOCIAL
DEA HISTOIRE DU DROIT
DEA SCIENCES CRIMINELLES
DEA SECURITE INTERNATIONALE ET DEFENSE
DESS DROIT BANCAIRE ET FINANCIER
DESS DROIT DE LA DISTRIBUTION
DESS DROIT DES AFFAIRES
DESS DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE
DESS DROIT IMMOBILIER
DESS DROIT INTERNATIONAL
DESS DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES
DESS DROIT NOTARIAL
DESS DROIT PRIVE
DESS POLITIQUES ET GESTION DE LA SECURITE

• Diplômes de second cycle non encore terminés autres que la licence ou la maîtrise de Droit

LICENCE DE SOCIOLOGIE
MAITRISE SCIENCES DE L'EDUCATION

• TABLE DES MATIERES

• INTRODUCTION.....	1
1. Objectifs.....	1
2. Principes méthodologiques.....	1
1. QUE DEVIENNENT LES INSCRITS EN LICENCE EN DROIT ?.....	3
1. Niveau maximum obtenu à la date de l'enquête (mars 1994).....	3
<i>Niveau obtenu, études terminées ou non.....</i>	3
<i>Situation au bout de 3 ans et demi d'observation (5 ans pour les concours).....</i>	4
2. Estimation des niveaux réellement obtenus lors de l'insertion professionnelle.....	5
<i>Bases des estimations.....</i>	5
<i>Niveaux qu'obtiendront les étudiants encore inscrits.....</i>	6
<i>Tableau d'ensemble des niveaux obtenus.....</i>	6
3. Nombre d'inscriptions.....	7
<i>Distribution du nombre d'inscriptions.....</i>	7
<i>Le décalage entre le nombre d'inscriptions et les niveaux acquis.....</i>	8
4. Itinéraires.....	10
2. QUI OBTIENT QUOI ?	13
1. Distribution par sexe.....	13
2. Retard en licence.....	13
3. Les retards dans le cursus.....	15
4. Mention au bac.....	16
5. Série de bac.....	16
3. CIRCULATION DES ETUDIANTS.....	19
1. Vue d'ensemble.....	19
<i>Au niveau de chacun des établissements.....</i>	19
<i>Au niveau de l'ensemble des Universités Rhône-Alpes.....</i>	20
2. Qui sont les étudiants terminant leurs études hors de la sphère universitaire Rhône-Alpes ?.....	20
<i>Public jeune.....</i>	21
<i>Niveau de sortie plus élevé.....</i>	21

• CONCLUSION.....	23
1. Une typologie.....	23
<i>Deux groupes à caractéristiques scolaires inférieures à la moyenne.....</i>	<i>23</i>
<i>Un groupe "moyen"</i>	<i>23</i>
<i>Deux groupes à bonnes caractéristiques scolaires.....</i>	<i>23</i>
2. Les principales caractéristiques des types.....	25
<i>Retard au bac.....</i>	<i>25</i>
<i>Série de bac.....</i>	<i>25</i>
<i>Mention au bac.....</i>	<i>26</i>
<i>Retard en licence.....</i>	<i>26</i>
<i>Sexe 27</i>	
<i>Situation de famille</i>	<i>27</i>
<i>Profession du père.....</i>	<i>28</i>
<i>Université d'inscription en licence.....</i>	<i>28</i>
<i>Satisfait de l'accès à l'emploi.....</i>	<i>29</i>
• INTITULE DES DERNIERS DIPLOMES D'INSCRIPTION	31
• Troisièmes cycles obtenus.....	31
• Troisièmes cycles non encore obtenus.....	31
• Diplômes de second cycle non encore terminés autres que la licence ou la maîtrise de Droit	31
• TABLE DES MATIERES	32